



1206904002

DATE DEPOT : 2012-07-24

NUMERO DE DEPOT : 2012R068953

N° GESTION : 2007B16955

N° SIREN : 499430544

DENOMINATION : 49/51 avenue George V Holding SAS

ADRESSE : 23 rue du Roule 75001 Paris

DATE D'ACTE : 2012/06/29

TYPE D'ACTE : RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES

NATURE D'ACTE :

SAS 49/51 avenue George V Holding

Rapport du commissaire aux comptes relatif à
l'exactitude de l'arrêté de compte

(Article R.225-134 du Code de commerce)

SAS 49/51 avenue George V Holding

Siège Social : 23, rue du Roule – 75001 Paris
Société par actions simplifiée au capital de 28 540 747 €
RCS PARIS 499 430 544

Rapport du commissaire aux comptes relatif à
l'exactitude de l'arrêté de compte
(Article R.225-134 du Code de commerce)

SAS 49/51 avenue
George V Holding
Arrêté de comptes

Rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exactitude de l'arrêté de compte (article R.225-134 du code de commerce)

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article R.225-134 du Code de commerce, nous avons procédé au contrôle de l'arrêté de compte au 29 juin 2012, tel qu'il est joint au présent rapport. Cet arrêté de compte a été établi par le Président le 29 juin 2012. Il nous appartient sur la base de nos travaux d'en certifier l'exactitude.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à vérifier que les créances concernées sont certaines dans leur existence et déterminées dans leur montant.

Nous certifions l'exactitude de cet arrêté de compte s'élevant à 8 214 000 euros.

Fait à Levallois Perret, le 29 juin 2012

Le commissaire aux comptes

DENJEAN & ASSOCIES

Thierry DENJEAN

49/51 AVENUE GEORGE V HOLDING SAS
Société par Actions simplifiée au capital de 28.540.747 €
Siège social : 23, rue du Roule - 75001 Paris
499 430 544 RCS Paris

**AUGMENTATION DE CAPITAL DE 8.214.000 EUROS DECIDEE PAR
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2012**

**Arrêté de créance relatif à la libération des actions souscrites par
compensation avec une créance liquide et exigible sur la Société**

Aux termes du bulletin de souscription en date de ce jour, la société Majestic Holdings S.à.r.l., société de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 58 boulevard Grande Duchesse Charlotte, L.1330 Luxembourg, a déclaré souscrire à l'augmentation de capital de la Société par émission de 8.214.000 actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro chacune et libérer le montant exigible des souscriptions, soit la somme de 8.214.000 euros, par compensation avec une créance liquide et exigible détenue sur la Société.

Il est constaté que la société Majestic Holdings S.à.r.l. est titulaire d'une créance sur la Société arrêtée au 29 juin 2012 à un montant égal à 8.214.000 euros, laquelle est certaine, liquide et exigible.

Fait à Paris,
Le 29 juin 2012,
En trois (3) exemplaires,

Certifié exact,



Le Président
Madame Mary-Ann Hill

